

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . . 20 c.
Réclamés, — . . . 30
Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des inscriptions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas ;
Du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
Chez M. BAYAS-LAFFITE et Co,
Place de la Bourse, 8.

ABONNEMENT.

NUMÉRIQUE :
Un an 30 fr.
Six mois 18
Trois mois 9
Poste :

Un an 35 fr.
Six mois 18
Trois mois 9
On s'abonne :
A SAUMUR,
Chez tous les Libraires ;
A PARIS,
Chez PONGREL et BULLIER,
Place de la Bourse, 23 ;
A EWIG,
Rue Fiechter, 2.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,
12 Septembre 1878.

Chronique générale.

Nous avons donné l'analyse du discours d'ouverture au Parlement allemand. Ce document est presque entièrement consacré au projet de loi contre les socialistes ; le mutisme gardé sur les travaux du Congrès est digne de remarque.

Il serait, en effet, naïf de supposer que les préoccupations intérieures relatives à une agitation ayant pour but de miner les institutions gouvernementales et sociales absorbent absolument les pensées du gouvernement allemand.

Le socialisme est une trop vieille connaissance de M. de Bismark pour le troubler à ce point. Il convient, du reste, de rapprocher ce silence, sur la situation européenne, de la phrase où le gouvernement exprime la confiance et l'espoir que les députés nouvellement élus ne refuseront pas les moyens de garantir le développement pacifique de l'empire contre les attaques qui viennent de l'intérieur aussi bien que contre les attaques venant du dehors.

Garantir le développement pacifique contre les attaques du dehors ! C'est un avertissement qui mérite d'être médité.

LE SOUS-PREFET DE CARPENTRAS.

Quelque soit le vent qui souffle contre les congrégations religieuses, il paraît que M. de Marcère s'est assez ému de l'incident des passeports, soulevé par M. Habeneck, sous-prefet de Carpentras, contre les Dominicains qui ont, dans cette ville, un établissement très-considérable. Il paraît que le préfet de Vaucluse, d'abord, a annulé complètement les instructions de M. Habeneck sur la né-

cessité pour des citoyens français, fût-ce même des Dominicains, d'être munis d'un passeport toutes les fois qu'ils veulent aller d'une ville à une autre.

A la dernière heure, nous apprenons qu'un décret révoquant le sous-prefet de Carpentras, M. Habeneck, a été soumis hier à la signature de M. le Maréchal-Président.

Le ministre de la marine a reçu avis, par la voie de Sydney, d'une nouvelle agression des Canaques, peu importante, mais qui, toutefois, entre tués et blessés, a fait plus de dix victimes.

Nous lisons dans le Rappel :

Lundi a eu lieu, chez M. Louis Blanc, la réunion des députés que nous avons annoncée, et qui devait s'occuper des divers incidents soulevés par la dissolution de la réunion du congrès ouvrier.

Une trentaine de députés assistaient à cette réunion. Nous devons dire que les membres présents ne se sont occupés à aucun degré du congrès ouvrier en lui-même.

Ils ont considéré qu'ils n'avaient pas à examiner les doctrines et le but de ce congrès, à les approuver ou à les imputer. Ils n'ont eu à examiner que la question de savoir si l'autorité avait régulièrement usé des pouvoirs qu'elle tient de la loi, et si aucune atteinte n'avait été portée aux droits des citoyens en matière d'association et de réunion.

La réunion a pensé qu'une atteinte avait été portée à ces droits, et elle a chargé M. Louis Blanc d'écrire une lettre à MM. de Marcère et Dufaure pour exprimer le regret que les agents placés sous leur autorité n'aient pas respecté l'inviolabilité du domicile privé et le droit qu'ont des citoyens de se réunir.

Voici, d'ailleurs, la note qui nous est communiquée au sujet de cette réunion :

« Une réunion, composée de la majorité des députés de la Seine et d'un certain nom-

bre de députés des départements, en ce moment présents à Paris, a eulieu lundi, à deux heures, chez M. Louis Blanc.

« Une délibération approfondie s'est engagée sur l'atteinte portée à l'inviolabilité du domicile et au droit de réunion, dans l'affaire de la rue des Entrepreneurs.

« Les députés présents ont chargé M. Louis Blanc d'exprimer, dans une lettre au ministre de la justice et au ministre de l'intérieur, le sentiment de vif regret et de pénible étonnement que leur a causé la conduite de l'autorité dans cette circonstance. »

On lit dans plusieurs journaux, à l'occasion du service célébré à Alger pour le repos de l'âme de M. Thiers :

« M^{re} de Lavigerie, se trouvant à Tours au moment de l'invasion prussienne, assistait dans la cathédrale de cette ville à un office où se faisait une quête en faveur des soldats blessés. M^{re} Thiers était quêteuse.

« Lorsqu'elle se présenta devant l'archevêque d'Alger, celui-ci, qui n'avait pas été prévenu et n'avait pas sur lui son porte-monnaie, détacha de son doigt son anneau pastoral et le déposa dans la bourse qui lui était tendue.

« De retour chez elle, M^{re} Thiers, en comptant sa quête, retrouva l'anneau de l'archevêque. D'accord avec M. Thiers, elle se rendit chez un joaillier de la ville, lui fit estimer l'anneau pastoral, qui avait une valeur de 1,800 fr., en déposa le prix dans la bourse de la quête, et, le soir, rapporta son anneau à M^{re} de Lavigerie au nom de M. Thiers et au sien. »

Il est bien vrai que M^{re} de Lavigerie, dans la circonstance que l'on rappelle, mit son anneau pastoral dans la bourse d'une des dames quêteuses, mais la vérité nous oblige à dire que M^{re} Thiers ne versa point dans la bourse de la quête la somme représentant la valeur de l'anneau. Nous ajouterons que la baguette fut rapportée à M^{re} l'archevêque d'Alger.

On télégraphie de Laon, au Figaro :

« L'assassin de l'abbé Leredde, curé d'Ardon, est un nommé Pilloy, sorti récemment de la prison de Provins et envoyé en surveillance à Laon ; il était arrivé la veille du crime chez ses frères, à Ardon. Le lendemain, il tua le malheureux prêtre.

« Ce bandit serait un ancien fédéré sous la Commune, dont la femme aurait été fusillée comme pétroleuse par l'armée de Versailles. Le père était un ancien forçat.

« Pilloy, cette brute ignoble, a assassiné le curé d'Ardon par haine des prêtres, car il n'a même pas tenté de voler sa victime. La gendarmerie est de tous côtés à sa recherche, mais il n'a pu être encore découvert.

« Les funérailles de l'abbé Leredde, auxquelles assistera M^{re} l'évêque de Soissons, auront lieu jeudi. »

L'exécution de Barré et de Lebiez n'a pas eu lieu vendredi parce que, paraît-il, d'après un usage ancien, on ne fait aucune exécution capitale le vendredi.

M. le ministre de la justice, vivement ému des faits qui ont signalé la double exécution de samedi, vient de donner à la chancellerie les ordres nécessaires pour que l'on réunisse immédiatement tous les documents relatifs à la question des exécutions capitales à l'intérieur des prisons. Le garde des sceaux a demandé en outre que ces documents, qui comprennent les propositions qui ont été faites en 1848 et à la fin de l'Empire, après l'exécution de Tropmann, ainsi que les discussions dont elles ont été l'objet, et tout ce qui a trait aux usages adoptés en Angleterre et même en Allemagne à ce sujet, lui soient envoyés dans la Charente-Inférieure où il se trouve actuellement.

On lit dans l'Union de l'Ouest :

« Nous sommes d'accord aujourd'hui

Feuilleton de l'Echo Saumurois.

LA PUPILLE DE SALOMON

PAR M^{lle} MARTHE LACHÈSE

(GAMILLE DE GÉRANS)

(Suite.)

— Écoute, petite, dit-il, tu vas avoir une chambre pour toi seule ; ce sera ton domaine. Es-tu contente ?

— Oh oui ! Monsieur, soupira l'enfant qui, ainsi que tous ceux dont le cœur est triste, sentait le besoin d'un peu de liberté.

— Eh bien ! viens dans la salle à manger. Tu y resteras assise pendant que je préparerai ton lit.

— Je voudrais vous aider.

— Non, non, c'est inutile.

Dès qu'il se vit seul, Barthélemy tira les fers plantés de l'endroit où ils étaient dissimulés et les transporta dans la petite mansarde.

Un reflet de lumière qui passa fugitivement sur le palier lui fit deviner que Rosa avait entrouvert sa porte pour examiner l'installation.

Tout disparut de nouveau dans l'ombre.

— Elle ne dira rien, pensa l'artiste.

Il défit alors son lit et, des deux minces matelas qui le composaient, choisit le meilleur.

— Pauvre enfant, se disait-il, je ne veux pas qu'elle le sache, elle préférerait s'étendre sur la sangle.

Une chaude couverture suivit le matelas. Enfin Salomon s'étonna lui-même de son œuvre en voyant le petit lit garni de draps bien blancs posés presque droit, et s'adaptant si bien au coin où il le poussa qu'on semblait l'avoir fait à la mesure de cette muraille. La fenêtre ouverte autant que possible laissait passer l'air pur du soir.

— C'est prêt, suis-moi, enfant, dit-il d'un air triomphant. Te suffira-t-il d'une seule couverture ?

— Je le pense. D'ailleurs, je puis ajouter mon manteau.

— Excellente idée ! prends-le sur ton bras.

Ils firent trois pas ; Salomon s'arrêta.

— Diable ! murmura-t-il, diable ! Je n'avais pas songé à cela.

Il resta un instant debout, immobile, comme incertain.

— Écoute, petite, dit-il enfin en caressant la tête de Christine, parle-moi franchement, dis-moi le fond

de ta pensée. Quand tu seras là-haut toute seule, loin de nous, dans les ténèbres, ne vas-tu pas avoir peur ?

L'enfant ne put s'empêcher de sourire :

— Oh non, répondit-elle, soyez tranquille, Monsieur, je ne suis pas craintive du tout.

— Bon, bon, parfait alors. Monte devant moi, car l'escalier est raide.

— Je serai admirablement, vous vous êtes donné trop de peine, dit Christine en entrant dans son humble domaine.

— Éteindras-tu bien ta bougie ? prends garde au feu. Allons, bonsoir.

— Bonne nuit, Monsieur, je vous remercie beaucoup de vos soins.

Il sortit à tâtons, comptant sur sa connaissance des lieux et l'impossibilité d'errer dans l'étroit passage. Il commença à descendre l'escalier ; mais ses craintes le reprirent :

— Les enfants se disent volontiers braves, puis quand le moment est venu... Mon Dieu ! si elle allait s'effrayer ! J'ai envie d'attendre qu'elle s'endorme.

Il remonta et, sans bruit, s'assit sur la première marche, laissant ses longues jambes glisser devant lui. Il demeura caché dans l'ombre tout en voyant parfaitement Christine dans le réduit éclairé.

L'enfant se croyait seule : elle commença par étendre son manteau sur le lit et rajusta le tout

d'une main adroite ; ensuite, elle s'agenouilla pour faire sa prière du soir.

Elle se recueillit, leva vers le ciel ses grands yeux bleus, traça sur son front le signe rédempteur et commença à demi-voix :

« Notre Père qui êtes dans les cieux... »

Tout à coup, elle s'interrompit brusquement, et, se laissant tomber sur le pied de sa couchette, éclata en sanglots convulsifs. Ses doigts s'enfonçaient dans son épaisse chevelure ou se pressaient sur ses lèvres pour en comprimer les gémissements.

— J'en étais sûr ! s'écria Salomon en bondissant hors de sa cachette.

Il s'élança vers Christine, et, lui prenant le bras :

— Qu'as-tu ? dit-il, qu'as-tu ?

Elle leva vers lui un regard éperdu.

— Ah ! répondit-elle quand elle put parler à travers ses larmes, c'est que je pense qu'avec le bon Dieu, mon père aussi est maintenant dans les cieux.

Salomon n'y tint plus. Il ouvrit ses grands bras, attira l'orpheline contre sa poitrine, et sanglotant aussi haut qu'elle :

— Pauvre enfant, dit-il, pauvre enfant, console-toi. Si ton père est maintenant dans les cieux, il t'en reste un autre sur la terre !...

Pour toute réponse, Christine jeta ses mains autour du cou de l'artiste et mit un baiser sur ses

avec la République française. Mais il ne s'agit pas de politique.

Il s'agit de l'exécution publique des condamnés à mort. La République, et avec elle la grande majorité des journaux de Paris, signalent les scènes regrettables, scandaleuses, qui ont marqué l'exécution de Barré et Lebiez, et demandent une réforme de nos lois concernant les exécutions capitales.

Nous pensons qu'en effet, il y a des mesures à prendre pour empêcher que l'acte le plus grave de la justice sociale dégénère en spectacle forain. La publicité y est nécessaire, sans doute, mais non pas la curiosité malsaine d'une foule sans pudeur. C'est une question de moralité publique, dont le législateur devra se préoccuper.

Mais, en attendant, il serait possible, sans rien changer aux lois, d'obtenir que le silence se fit, au moins, sur les condamnés, une fois que la justice a rendu son arrêt. Qui ne s'est senti révolté des détails intimes, donnés jour par jour, de ce que font et disent les condamnés à mort, devenus pour des reporters avides la curiosité du jour, comme l'actrice en vogue ou le dernier cadavre déposé à la Morgue? Il y en a eu pour annoncer combien de jours les condamnés avaient encore à vivre; à quel jour et à quelle heure pourrait sûrement accourir la foule pour assister au terrible spectacle.

Qui a pu si bien les instruire, sinon les agents de tout ordre chargés d'assurer l'exécution des arrêts de justice? C'est donc à ceux-ci d'abord qu'il faut imposer la réserve, la discrétion, le respect pour leurs fonctions austères. Les journaux y perdront quelques récits piquants; mais l'exécution, n'étant plus devancée par des récits anecdotiques qui ébranlent le sens moral en n'excitant que la curiosité frivole, apparaîtra ce qu'elle doit être, avec le caractère solennel et grave d'une expiation, commandée par la justice pour la sécurité sociale.

LE DARWINISME.

Le livre dans lequel Darwin, Ecossais d'origine, expose la doctrine qui a pris son nom et qui donne le singe pour origine à l'homme, est intitulé : *L'Origine des espèces au moyen de la sélection naturelle, ou la lutte pour l'existence dans la nature.*

Pour l'auteur, le point de départ de tous les êtres vivants est une cellule gélatineuse qui aurait flotté, il y a des milliers d'années, sur les océans primitifs; cette cellule primordiale, plusieurs centaines de fois plus petite qu'un œuf de papillon de ver à soie, aurait contenu le germe de toute la vie organisée. Peu à peu, les organismes se seraient dégagés de ce germe microscopique : la cellule aurait, par voie de transformation, donné naissance d'abord à un infusoire invisible à l'œil nu, puis à une huître, ensuite à une baleine, puis enfin au fameux précurseur de l'humanité, au singe, puisqu'il faut l'appeler par son nom.

Le singe serait donc l'ancêtre de l'humanité. Nos grands-pères étaient des sapajous, nos aïeules étaient des guenons! Il y a des

gens qui sont fiers d'une semblable origine et qui traitent de haut ceux qui ne partagent pas cette consolante conviction!

Siles choses s'étaient passées comme le dit la doctrine à la mode, si les êtres dériveraient les uns des autres, l'ensemble des organismes, — animaux et végétaux, — devrait constituer une chaîne non interrompue et les êtres vivants ne seraient séparés les uns des autres que par des différences extrêmement minimes. Malheureusement, il y a dans la série des êtres des écarts considérables; il y a des hiatus, des lacunes qui ne s'accordent nullement avec l'idée d'une transformation successive et graduée des espèces les unes dans les autres. C'est pour combler ces lacunes, ces hiatus qu'intervient, dans le système de Darwin, la sélection naturelle et surtout la lutte pour l'existence; la sélection naturelle élimine les formes superflues et la concurrence vitale, la lutte pour l'existence fait disparaître les espèces faibles, les variétés inférieures.

C'est ainsi, c'est conformément aux lois de la concurrence vitale que Lebiez, ce terrible logicien, a fait disparaître, par le procédé chirurgical que l'on sait, une vieille laitière — espèce faible, variété inférieure — qui le gênait dans son expansion vitale.

Nous n'avons pas à réfuter ici compendieusement toutes les assertions hasardées du darwinisme. Contentons-nous de dire que cette cellule type, cette cellule merveilleusement féconde qui aurait produit tous les êtres animés, n'a jamais existé que dans l'imagination de celui qui l'a inventée pour les besoins de sa cause.

Pour édifier, en effet, tout le système, il a fallu admettre l'existence d'un germe primitif, lequel se serait organisé spontanément au sein de la matière minérale et sous l'influence des forces physico-chimiques. Or, les transformistes ont été contraints de dire que ces premiers germes, si étrangement productifs, se sont produits par génération spontanée.

Le savant M. Pasteur a fait surabondamment justice de cette dernière hypothèse. Le système repose donc sur une base tout à fait hypothétique. Il n'y a donc pas une ombre de preuve à l'appui de l'existence de ces germes spontanés dont les forces de la nature et la matière seraient les seuls facteurs.

Donc pas un fait, pas un seul n'a confirmé la théorie transformiste. C'est le roman de la science et rien de plus. Ce sont des hypothèses entées les unes sur les autres, et les positivistes qui prétendent ne croire que ce qu'ils voient, commettent la plus grande inconséquence en adoptant un système dont les hypothèses ne sont étayées sur aucun fait.

Etranger.

Berlin, 40 septembre.

L'auteur de l'attentat contre l'empereur, Nobiling, est mort cette après-midi. Il a succombé à une paralysie pulmonaire.

Vienne, 40 septembre.

Des nouvelles du quartier général de la 36^e division portent que la citadelle de Klioutz a été prise d'assaut. L'ennemi s'est retiré en désordre. Les Autrichiens ont eu 260 morts et blessés. — Les insurgés ont perdu dans le combat de Doboï plus de 600 hommes.

Lisbonne, 40 septembre.

Les nouvelles venues du Sénégal, et qui vont jusqu'au 5 septembre, disent que jusqu'à ce jour il y avait 148 décès, par suite de la fièvre jaune.

Il n'y a pas eu de cas à Saint-Louis.

ITALIE. — Nous lisons dans la *Voce della Verità* :

« Nous croyons pouvoir formellement démentir la nouvelle mise en circulation que la Russie aurait proposé à l'Italie d'occuper la Thessalie. Les négociations qui sont entamées se rapportent, comme nous en sommes assurés, à un accord avec la Turquie qui céderait à la Grèce les deux provinces de Thessalie et d'Épire. »

— Les journaux ont signalé, d'après une dépêche adressée à la *Gazette de Turin*, la découverte d'une conspiration internationaliste dans les Romagnes.

L'envoi de troupes dans cette province a, d'après la *Voce della Verità*, réussi à prévenir ce mouvement républicain.

TURQUIE. — Deux dépêches privées de Constantinople, arrivées à Londres, annoncent que la Porte commence à donner des signes de vif mécontentement causé par l'attitude des puissances. On est déterminé au palais du Sultan à répondre très-carrément aux puissances que, tant que les Russes resteront aux environs de Constantinople, et que les agents helléniques soulèveront la Thessalie et l'Épire, il n'y a pas de règlement possible de la question d'Orient.

Une autre dépêche dit que, depuis trois semaines, les populations albanaises ont été surexcitées par des agents italiens. Le meurtre de Mehemet-Ali a été commis par les fanatiques, plus encore à cause de son origine allemande que parce qu'on le supposait gagné à la cause des Autrichiens.

Cette même dépêche indique qu'un corps d'armée ottoman, commandé par Osman-Pacha, va aller occuper l'Albanie déclarée depuis lundi matin en état de siège.

SUISSE. — Lundi, s'est ouvert à Berne le congrès international relatif au projet de convention internationale à conclure pour lutter contre l'invasion du phylloxera.

La France est représentée par M. le comte d'Harcourt, ambassadeur de France à Berne, et par M. Halna du Frétoy, inspecteur général de l'agriculture.

ANGLETERRE. — Le mouvement inauguré à Newcastle, pour qu'une action diplomatique soit prise en vue de refuser à la Russie toute indemnité de guerre, s'accroît.

M. Coiven, M. Hamond, lord Robert Montagu vont prononcer des discours dans ce sens devant leurs électeurs.

CATASTROPHE DE LA TAMISE.

La *Princesse-Alice* est enfin relevée. L'avant a été amené sur la rive, du côté de Kent. L'arrière a été repêché ensuite. Le navire avait en effet été coupé en deux par tribord, un peu au-dessus des tambours. Cela permet de préciser la façon dont s'est faite la collision.

Les autorités maritimes ont reconnu que la *Princesse-Alice* était réglementairement dans ses eaux.

Les cadavres s'éloignent de plus en plus de Woolwich. On en a recueilli à cinq milles au-dessous de l'endroit de la collision et à deux milles au-dessus. Un grand nombre de chaloupes, montées par des marins, circulent maintenant sur le fleuve dans tous les sens et en remuent la vase pour faire remonter les cadavres, qui sont ensuite transportés à bord du steamer *Heron*, vis-à-vis de l'arsenal. Les marins perçoivent cinq schillings pour chaque corps qu'ils amènent.

On s'était étonné du nombre extrêmement restreint des excursionnistes qui ont pu se sauver à la nage. Ce mystère est expliqué aujourd'hui par la qualité de l'eau à l'endroit du sinistre.

C'est non loin de Woolwich que se trouvent les grands égouts qui déversent dans la Tamise les immondices de la capitale. Les eaux, à ce point, sont noires comme de l'encre et, de plus, en état de fermentation presque constante par suite de l'engrais qu'elles charrient. Les malheureux étaient asphyxiés.

Plus de 600 cadavres ont été retirés jusqu'à présent de la Tamise.

L'enterrement des victimes a lieu dans le cimetière de Woolwich.

Il est impossible de constater l'identité des malheureux noyés.

MEHEMET-ALI.

Nous avons donné les dépêches qui nous étaient parvenues sur l'assassinat de l'homme d'Etat ottoman.

Mehemet-Ali était né en Prusse en 1807; Sa famille, comme nous l'avons dit, était d'origine française, comme son nom l'indiquait. Ce fut en 1821 que, dans un voyage à Constantinople, à bord d'un bâtiment prussien, où il était mousse, il entra au service d'Ali-Pacha. Sept ans plus tard, il épousait la sultane Adilé, sœur du sultan Abdul-Medjid.

Mehemet-Ali était tout à la fois diplomate et général. On se rappelle les services qu'il rendit en 1839 à la Turquie, dont il sauva les débris de l'armée vaincue par Ibrahim. Il fut récompensé avec éclat, et nommé successivement général de division, grand maître de l'artillerie et maréchal.

Les services qu'il rendit à sa patrie d'adoption, dans l'ordre diplomatique, sont également connus. Dans toutes les complications qui surgirent et avec lesquelles la

jeunes fétries couvertes à cause d'elle des larmes saintes de la pitié.

VI.

— Entre, petite. C'est ici mon atelier; c'est ici, vois-tu, qu'il faut bon rêver, travailler. On y est tranquille, on y est chez soi. Tu es sage, tu es discrète, tu ne toucheras à rien, je le sais, je n'ai pas besoin que tu cherches à me rassurer. Assieds-toi devant cette table pendant que je vais sortir pour donner mes leçons. Il y a trois jours déjà qu'elles sont suspendues. Je ne puis me dispenser de les reprendre ce matin. Je reviendrai pour déjeuner, et, pendant l'heure qui suivra, nous prendrons nos petits arrangements, car il faut que j'organise les choses de manière à te faire continuer les études. Aimes-tu voir des gravures?

— Oh! oui, beaucoup.

— Tiens, voici un album d'eaux-fortes de Callot; regarde avec précaution...

— Oui, Monsieur.

— Un peu de papier calque, prends, Christine, si tu veux t'amuser à reproduire des figures.

— Oui, bien volontiers.

— Ah! pas sur les Callot, par exemple. Attends... là, dans ce vieux carton, calque ce que tu voudras, ce sont des lithographies pour prêter aux élèves. Et puis, il te faut un crayon; celui-ci ne marque

pas très-bien, passe-moi le canif qui est auprès de toi...

— Je vous remercie beaucoup, Monsieur, reprit l'enfant, mais tout ce que j'ai lu suffit, et si vous voulez sortir avant neuf heures?...

Son doigt, qu'elle leva vers une montre suspendue à la cheminée, acheva de traduire sa pensée.

— Diable! tu as raison. Je n'ai plus que trois minutes. Il faut que je parte. A bientôt!

Il sortit.

Demeurée seule, Christine de Kemper s'assit dans le haut fauteuil poussé vers elle par Salomon et dont le dossier de velours rouge avait coutume d'envoyer ses reflets sur tous les visages que Barthélemy était prié de conserver à la postérité.

Elle laissa ses regards errer autour d'elle sur la foule d'êtres célestes, humains ou diaboliques qui s'ébattaient contre les murailles, accourus à l'appel de l'artiste dont le pinceau avait décidé d'une singulière puissance d'évocation.

Christine s'expliquait facilement les sujets religieux des ébauches ainsi que plusieurs des scènes historiques. Les autres peintures demeuraient mystérieuses pour elle, il lui fallait attendre que d'un récit jaillit le *Fiat lux*.

D'une main timide à force d'être respectueuse, elle ouvrit l'album de Callot et demeura quelque temps charmée par ces pages étranges où la plus haute fantaisie, conduisant un délicat burin, a

su douer d'une fière élégance aussi bien la silhouette de l'homme de guerre que les haillons du vieux mendiant.

Ensuite elle feuilleta le carton rempli de lithographies. Des vues pittoresques, des scènes de genre, des personnages détachés de tableaux qui gardaient le secret de leurs mouvements passionnés de tendresse ou d'épouvante, s'offrirent tour à tour à ses regards.

Au milieu de ces modèles, faits pour plaire au goût des commençants, s'était glissée une ancienne gravure où, dans un encadrement rond comme celui d'un médaillon, souriait l'Espérance, d'après Raphaël.

L'orpheline ne sut pas quel doux emblème semblait lui souhaiter la bienvenue au lendemain de son entrée sous le toit qui devait l'abriter désormais; mais le génie a un langage que toute âme élevée et pure comprend facilement.

Le cœur accablé de l'enfant fut touché par ce regard levé vers le ciel avec une joyeuse assurance : il devina le cri qui doit s'échapper de ces lèvres entr'ouvertes : l'ardente prière, les saints desirs si bien traduits par la pression des mains jointes, tandis que la figure entière paraît s'élanter vers les biens attendus.

— Ah! dit Christine, celle-ci est belle!...

Elle posa la gravure sur la table, la recouvrit du papier calque et commença à en retracer légère-

ment les contours.

A ce moment, la porte s'ouvrit. M^{lle} Lebrun entra dans l'atelier. Son irritation de la veille avait fait place à une extrême froideur. Ce n'était pas meilleur signe : le feu s'éteint encore moins vite quand il est caché sous la cendre.

(A suivre.)

Les examens scolaires dans tous les pays donnent lieu parfois à des scènes amusantes.

La *Fanfulla* a recueilli le dialogue suivant :

— Votre professeur vous a donné quelques notions élémentaires sur les corps? demande l'examinateur.

— Bien, dites-moi donc ce que c'est qu'un corps transparent?

(Silence digne d'un Chartreux.)

— Un corps transparent est... Je me rappelle bien... Est... Est...

— Est un corps à travers lequel on voit la lumière.

— Oui, monsieur.

— Bien. Puisque vous n'avez pas su m'en donner la définition, donnez m'en un exemple.

— Par exemple, une serrure.

— Comment, une serrure?

— Sans doute, on aperçoit la lumière à travers le trou de la clé!

Porte fut aux prises, il se fit remarquer. Récentement encore, il prit une part active au Congrès de Berlin, où il figurait comme second plénipotentiaire ottoman. En dépit de ses services, Mehemet-Ali avait toutefois peu de popularité en Turquie, où les vieux musulmans ne lui pardonnaient pas son origine chrétienne. Il eut, pendant toute sa carrière, beaucoup d'ennemis qui, jaloux de ses succès, cherchèrent sans cesse à contrecarrer ses plans et à en annihiler les résultats. La mort de Mehemet-Ali est une perte précieuse pour la Turquie. Il laisse un fils, Ehem-Pacha, qui a été ambassadeur à Berlin et grand vizir en février 1877, après la chute de Midhat-Pacha.

Chronique militaire.

LA REVUE DU 15 SEPTEMBRE.

Cette revue, au point de vue militaire, aura un vif intérêt. Pour la première fois, en effet, depuis la loi de réorganisation de l'armée, on jouira du coup d'œil de deux armées en tenue de campagne passées en revue immédiatement après les grandes manœuvres, et après un jour de repos seulement. Avec les réservistes, l'effectif des troupes présentes à Vincennes sera de 55,000 hommes environ, soit près de 48,000 de plus qu'à la dernière revue de Longchamps. Tous les officiers étrangers envoyés par les gouvernements européens pour assister aux manœuvres seront présents. Le défilé aura lieu pour le 4^e corps en colonne de régiment, par sections de 45 files chacune; pour le corps d'armée de Paris, par compagnie de 60 files.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Un cirque se construit en ce moment, à Saumur, à l'angle de la place du Chardonnet, près la rue Beaupaire. Il est destiné à recevoir la troupe équestre du cirque Ciotti, qui a obtenu un très-grand succès dans toutes les villes importantes qu'il a parcourues, notamment à Tours, Poitiers, Nantes, etc.

On se rappelle que le cirque Ciotti était déjà venu à Saumur il y a plusieurs années. La première représentation doit avoir lieu, dit-on, mardi prochain.

L'oidium sévit cruellement dans notre département.

« A l'heure qu'il est, dit le *Journal de Maine-et-Loire*, c'est-à-dire quinze jours avant la vendange des vignes rouges, c'est un spectacle navrant de voir ces belles vignes de nos côtes, avec leurs raisins, aux grappes écartelées, commençant à pourrir, laissant échapper leur précieux jus sucré. Dans quelques jours toutes ces grappes seront desséchées, et bonnes seulement à jeter au fumier. »

On nous écrit de Turquant:

AVIS AUX CONTRIBUABLES.

On a installé, la semaine dernière, à la mairie de Turquant, un buste de la République du prix de 45 fr.

« Au moment où on ouvrit la caisse contenant le précieux dépôt, et sur laquelle était inscrit, en gros caractères: *Très-fragile*, un des assistants, invité pour la surprise, s'écria, en voyant la tête de la République: « Mais elle n'a l'air guère vivante! » Un second répondit: « Cela n'a rien d'étonnant, puisque la caisse porte: *Très-fragile*! » (Textuel.) Les autres assistants se turent, sans doute par respect pour les contribuables.

Sous l'ancien régime on était plus modeste: on se contentait, dans nos petites communes, d'un buste de 5 francs.

UN CONTRIBUABLE.

ANGERS.

Attaque en pleine rue. — Le *Courrier d'Angers* rapporte que dimanche, à neuf heures du soir, dans la rue du Faubourg-Bressigny, deux jeunes gens, passants inoffensifs, ont été assaillis par une bande de dix à douze voyous en blouse, peu ou prou avinés, et dont la principale grossièreté: A bas le pale-

tot! dénote trop bien l'insolence croissante et peut-être même la force prochaine des nouvelles couches et des bas-fonds.

L'un des deux jeunes gens a été jeté par terre à l'aide d'un croc-en-jambes, qu'un des insulteurs détachés de la bande lui a donné par derrière, et, à peine tombé, la bande entière est accourue comme pour se jeter sur lui et le frapper.

Heureusement, qu'aidé de son camarade, et quoique tout contusionné, il a pu échapper à ces forcenés qu'une ribaude ivre excitait du geste et de la voix; et là encore, ce qui prouve bien la couardise de certains habitants, comme il trouvait devant lui la porte d'une auberge ouverte, il y est entré demandant un secours qu'on lui a refusé brutalement en le rejetant dehors; ce n'est que chez un pâtisseries d'en face et à la pharmacie voisine que le blessé a pu être secouru.

Pendant ce temps-là les blouses se sont bravement dispersées, fières de leur exploit contre le paletot.

Chose encore digne de remarque: tout près de là, à l'entrée de la rue Bédard, se trouve un commissaire de police.

Tours.

Hier matin, de très-bonne heure, une partie des troupes de la garnison de Tours s'est mise en marche pour se rendre aux grandes manœuvres.

Civray (Vienne). — Mardi, dans l'après-midi, le nommé Jean-Baptiste Guillon, graisseur à la Compagnie d'Orléans, faisait le tour de son train, en gare de Civray, afin de s'assurer que tout était en état.

A l'endroit où le train était arrêté, la voie est en ce moment en réparation, les rails sont à découvert et le sable est amoncelé de chaque côté.

Son service terminé, le signal de départ fut donné. En voulant remonter à son frein, Guillon butta probablement contre un tas de sable; il glissa sous le train qui lui passa tout entier sur le corps, n'en faisant qu'une masse informe de débris pantelants.

Ce ne fut qu'en arrivant à Couhé qu'on s'aperçut de la disparition du malheureux Guillon. Il était âgé de 56 ans, marié et père de famille. C'était un honnête employé qui emporte l'estime et les regrets de ses chefs et de tous ses camarades.

(Journal de la Vienne.)

Vouillé (Vienne). — Ces jours-ci, à Vouillé, la bénédiction nuptiale était donnée à un respectable couple comptant 144 printemps.

La future, pour sa part, en avait vu sonner 84; quant au marié, il en porte vaillamment 60, et ce total lui suffit.

Niort.

Le *Mémorial* annonce qu'un banquet aura lieu à Niort, le 22 septembre, en l'honneur de la proclamation de la première République. MM. les députés républicains des Deux-Sèvres ont accepté l'invitation qui leur a été faite. Des invitations ont été adressées également aux conseillers généraux et d'arrondissement, ainsi qu'aux conseillers municipaux de la ville de Niort. Le banquet aura lieu dans la propriété de M. Cathelineau, chemin de Saint-Symphorien, près la barrière.

La souscription, dont le prix est fixé à 4 francs, sera close le 15 septembre.

On écrit de Marigny-Brizay (Vienne), arrondissement de Poitiers, canton de Neuville:

« La commune a été très-émue par un empoisonnement par les champignons. Trois enfants, les deux petites filles du nommé Philppon, cultivateur, âgées de 3 et de 7 ans, et sa nièce âgée de 13 ans, étaient seules à la maison. En l'absence des parents elles mangèrent une platée de champignons. Le lendemain leur état parut si grave que l'on crut devoir appeler le médecin. M. Ardillaux, de Dissais, arriva en toute hâte, et fut assez heureux pour conjurer le mal. Cependant l'aînée des enfants, la nièce du sieur Philppon, n'était pas encore tout à fait hors de danger dans la journée d'avant-hier. »

Un cruel accident vient de mettre en deuil la famille des banquiers Heine.

L'un des deux fils de M. Michel Heine, jeune homme de dix-huit ans, était en villégiature au château du Buisson, dans la Sarthe, chez M^{me} la comtesse de Jumilhac, sa sœur.

En voulant fermer la fenêtre de sa chambre, il se pencha si malheureusement qu'il tomba en dehors et vint se briser le crâne sur le perron du château.

M^{lle} Delas, l'une des danseuses qui ont paru sur le théâtre de Saumur l'hiver dernier, a failli être brûlée vive, il y a trois jours, au Grand-Théâtre de Bordeaux, pendant le ballet. Voici ce que dit à ce sujet la *Guienne*:

« Une des premières danseuses, M^{lle} Delas, ayant glissé près de la rampe, ses vêtements de gaze ont pris feu. Des coulisses, on s'est précipité à son secours, on l'a roulée sur les planches et on a pu ainsi éteindre les flammes.

« Le maître de ballet, M. Soria, est sorti vivement par le trou du souffleur, et, en cherchant à éteindre le feu, il a eu des brûlures à la main. Le père de M^{lle} Delas s'est précipité sur sa fille et s'est fait des brûlures aux deux mains. Un pompier de service a eu une main, la barbe et les cheveux brûlés.

« MM. les docteurs Dubreuil et Garat sont venus donner des soins à M^{lle} Delas. Ils ont constaté de nombreuses brûlures; celles des jambes, de l'épaule droite et du pied droit sont des brûlures de premier et de second degré; celles des deux bras sont de troisième degré. Ni la figure ni aucun organe essentiel n'a été atteint. Les médecins espèrent que la guérison ne se fera pas attendre plus d'un mois. »

POSTES ET TÉLÉGRAPHES.

Un concours général pour le surnuméraire des Postes aura lieu le jeudi 26 septembre 1878.

Ce concours se tiendra au chef-lieu de chaque département.

Les jeunes gens de 17 à 25 ans sans infirmités et dont la taille n'est pas inférieure à 1^m 54^{cm} peuvent y prendre part.

Les instituteurs, les militaires et tous les fonctionnaires publics comptant cinq années de services rendus à l'Etat sont admis jusqu'à 30 ans.

Les candidats devront se présenter sans retard devant le directeur, chef du service des Postes de leur département, qui leur donnera connaissance du programme de l'examen.

Aucune demande ne sera reçue après le 20 septembre.

PERCEPTION DE SAUMUR.

Les personnes qui acquittent leurs contributions en deux paiements sont priées de solder le deuxième terme payable en septembre.

Faits divers.

Une vengeance de cheval. — On sait que les chevaux sont parfois rancuniers et jaloux.

Il y a quelques jours, un voiturier s'était rendu au Petit-Courcelles pour prendre un chargement.

Pendant que la voiture stationnait, quelques mauvais sujets s'amusaient à taquiner son cheval et l'irritèrent au suprême degré. Il en résulta que, lorsqu'il fut question de partir, les mêmes individus étant encore là, l'animal refusa positivement de faire un pas.

Le voiturier, pour pouvoir partir, alla emprunter un autre cheval comme renfort.

Mais, en voyant le nouveau venu attelé à sa voiture, le cheval du voiturier manifesta une violente colère. Un instant après, le voiturier passa à côté de lui, et l'animal, pour se venger, lui lança une ruade qui l'envoya rouler sur le sol.

Le voiturier a été sérieusement blessé et a dû se faire transporter chez lui.

M^{me} X... appelant son domestique à demi-voix: — Baptiste!

Baptiste ne répond pas.

M^{me} X... l'appelant de nouveau et lui faisant signe de s'approcher d'elle:

— Vous n'avez donc pas entendu?

— Si, madame. Mais comme madame m'a ap-

pelé tout bas, j'ai cru que c'était que madame ne voulait pas que je l'entende!

Dans un village de Normandie.

Une Parisienne voyant passer une petite fille du pays qui porte un livre et une couronne:

— Comment, Suzanne, tu as un prix? Je croyais que tu n'allais pas encore à l'école?

— C'est vrai, madame; mais c'est pour m'encourager à y aller, l'année prochaine!

Dernières Nouvelles.

On télégraphie de Berlin:

« On croit savoir ici que l'Angleterre éprouve de la répugnance à joindre son action à celle des autres puissances pour faire exécuter le traité de Berlin en ses dispositions favorables à la Grèce. Et l'on pense que les autres puissances ne voudront rien entreprendre sans la coopération de la Grande-Bretagne. »

Nouvelle-Orléans, 11 septembre.

Hier, 230 nouveaux cas de fièvre jaune ont été signalés.

Il y a eu 80 morts.

A Memphis, 115 personnes sont mortes en 24 heures; 800 gardes-malades sur 4,000 sont atteints.

Le nombre des cas nouveaux signalés à Vicksburg diminue, mais il y a toujours une mortalité terrible.

L'épidémie s'est déclarée à Senatoria (Mississippi).

Les nombreux étrangers qui affluent en ce moment à Paris, et qui visitent notre Grand-Opéra, tiendront à emporter un souvenir de cet admirable monument. La librairie Michel Lévy a publié un grand album, contenant la description du nouvel Opéra par M. Alphonse Royer, ainsi que des gravures de nos principaux artistes et qui représentent l'escalier d'honneur, la loggia, le foyer public, le foyer de la danse, l'intérieur de la salle, les coulisses, les peintures de M. Baudry, etc., etc. On peut se procurer cet album à l'Opéra même et chez tous les libraires, moyennant le prix de un franc.

Une nouvelle édition de *Trois mois en Italie*, par M. Th. Vernes d'Arlandes, est en vente chez l'éditeur Calmann Lévy. Ce livre n'est pas seulement le récit d'un touriste qui peint sous des couleurs vives et saisissantes les contrées qu'il a visitées, c'est aussi une très-judicieuse étude de mœurs, et l'enthousiasme n'y exclut ni la critique ni l'humour. M. Vernes d'Arlandes fait revoir l'Italie aux heureux qui l'ont déjà vue, et son ouvrage est d'une lecture indispensable à tous ceux qui vont visiter ce merveilleux pays.

APPEL AUX POÈTES.

Le vingt-unième concours poétique ouvert en France le 15 août 1878, sera clos le 1^{er} décembre 1878. Seize médailles, or, argent, bronze, seront décernées.

Demander le programme, qui est envoyé franco, à M. Evariste CARRANCE, président du comité, 6, rue Molinier, à Agen (Lot-et-Garonne). — Affranchir.

LES FRÈRES MAHON, médecins spéciaux

des hôpitaux de Paris, « obtiennent mille guérisons par an, terme moyen. » — Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, démangeaisons, chute des cheveux, etc. Le docteur M. Mahon fait sa visite à l'hôpital d'Angers le dernier dimanche de chaque mois, et il reçoit le même jour les malades particuliers à l'hôtel l'Anjou, à Angers, de midi à trois heures. Dépôt à Saumur, à la pharmacie GABLIN. — Consultations à Paris, rue de Rivoli, 30.

SANTÉ ET ÉNERGIE A TOUS

rendues sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicate farine de Santé dite:

REVALESCIERE

Du BARRY, de Londres. 32 ans de succès.

La REVALESCIERE guérit les mauvaises digestions (dyspepsies), gastrites, gastroentérites, gastralgies, constipations, hémorroïdes, glaires, flatuosités, ballonnement, palpitations, diarrhée, dysenterie, gonflement, étourdissements, bourdonnement dans les oreilles, acidité, pituite, maux de tête, migraines, surdité, nausées, et vomissements après repas ou en grossesse.

douleurs, aigreurs, congestions, inflammations des intestins et de la vessie, crampes et spasmes, insomnies, fluxions de poitrine, chaud et froid, toux, oppression, asthme, bronchite, phthisie (consomption), dartres, éruption, abcès, ulcérations, mélancolie, nervosité, épuisement, déperissement, rhumatisme, goutte, fièvre, grippe, rhume, catarrhe, laryngite, échauffement, hystérie, névralgie, épilepsie, paralysie, les accidents du retour de l'âge, scorbut, chlorose, vice et pauvreté du sang, ainsi que toute irritation et toute odeur fétide en se levant, ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac; faiblesse, sueurs diurnes et nocturnes, hydrocypie, gravelle, rétention, les désordres de la gorge, de l'haleine et de la voix, les maladies des enfants et des femmes, les suppressions, le manque de fraîcheur et d'énergie nerveuse. 100,000 cures réussies par an. Evitez les contrefaçons et exigez la marque de fabrique « Revalés-cière du Barry. »

Parmi les cures, celles de Madame la Duchesse de Castletuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuart des Decie, pair

d'Angleterre, M. le docteur professeur Wurzer, etc., etc.

Voici quelques-unes des cures :

Cure N° 67,514 : Naples, ce 17 avril. — Monsieur. — Par suite d'une hépatite, j'étais tombé dans un état de marasme qui a duré sept ans. Il m'était impossible de lire, écrire; j'avais des battements nerveux par tout le corps, la digestion fort difficile, des insomnies persistantes, et j'étais en proie à une agitation nerveuse insupportable qui me faisait aller et venir, sans pouvoir me reposer, pendant des heures entières. Les bruits de la vie ordinaire me faisaient mal; j'étais d'une tristesse mortelle, et tout commerce avec mes semblables m'était devenu très-pénible. Plusieurs médecins m'ayant prescrit des remèdes inutiles, en désespoir de cause, j'ai voulu essayer de votre Farine de Santé. Depuis trois mois j'en fais ma nourriture habituelle. La Revalés-cière est bien nommée, car, bœni soit le bon Dieu! elle m'a fait revivre; je puis maintenant m'occuper, faire et recevoir des visites, enfin reprendre ma position sociale. — Marquise de Bréhan.

Quatre fois plus nourrissante que la viande.

elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — Les Biscuits de Revalés-cière, en boîtes de 4, 7 et 70 francs. — La Revalés-cière chocolatée rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraichissant aux plus énervés. — En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c.; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 120 tasses, 16 fr.; de 576 tasses, 70 fr.; ou environ 12 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, COMMON, 23, rue Saint-Jean; GONDRAND; BÉSSON, successeur de TEXIER; J. RUSSON, épicière, quai de Limoges. — Angers, Veuve CHANTEAU, épicière; LEYÈQUE, négociant, rue Plantagenet; BRETAULT-DELAGRÈRE. — Baugé, BUCHMANN, marchand de comestibles. — Beaupréau, M^{me} BELLIARD, épicière. — Cholet, VANDANERON-BUREAU, 63, place Rouge; CORTINI, confiseur, 60, rue Nationale; JACOMÉTY, confiseur; EMILE RICHARD, épicière, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du Barry et C^o, Limited, 26, place Vendôme, et 8, rue Castiglione, Paris.

CHEMIN DE FER DE POITIERS

Service d'été, 24 juin 1878

Départs de Saumur :		Arrivées à Poitiers :	
6 h. 25 m. matin.	11 — 20 —	10 h. 30 m. matin.	4 — 30 —
1 — 30 — soir.	7 — 40 —	9 — 7 —	11 — 41 —

Les jours de marchés et de foires à Saumur, il part un train de Saumur pour Montreuil à 5 h. 45 du soir.

Départs de Poitiers :		Arrivées à Saumur :	
8 h. 50 m. matin.	12 — 45 —	9 h. 40 m. matin.	3 — 10 —
6 — 15 —	7 — 45 —	7 — 59 —	11 — 20 —

Tous ces trains sont omnibus.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 11 SEPTEMBRE 1878.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 1/2 %	77	40	35	Credit Foncier colonial, 300 fr.	880			Canal de Suez	773	75	
4 % amortissable	80	75	35	Credit Foncier, act. 500 f. 250 p.	175	3		Credit Mobilier esp.	822	50	15
1 1/2 %	106	40		Soc. gén. de Credit industriel et comm., 125 fr. p.	675			Société autrichienne	550		25
5 %	112	80	20	Credit Mobilier	475		30	OBLIGATIONS.			
Obligations du Trésor, l. payé.	503	50		Credit Foncier d'Autriche	163	50	1	Orléans	359		
Dép. de la Seine, emprunt 1857	383			Charentes, 500 fr. t. p.	706			Paris-Lyon-Méditerranée	355	50	
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	510			Est	1100	30		Est	354		
— 1865, 4 %	528			Midi	897	40	1	Nord	362		
— 1869, 3 %	412		2	Nord	1380		1	Ouest	352	75	
— 1871, 3 %	402			Orléans	1193	50		Midi	358	25	
— 1875, 4 %	519		1	Ouest	775			Charentes	40	50	
— 1876, 4 %	517	50	25	Compagnie parisienne du Gaz	1334			C ^o Canaux agricoles	276	85	
Banque de France	2110	10		C. gén. Transatlantique	498	75	1	Canal de Suez	570		
Comptoir d'escompte	743	75	3								
Credit agricole, 200 f. p.	480										

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

GARE DE SAUMUR (Service d'été, 13 mai).

Départs de Saumur vers Angers.		Départs de Saumur vers Tours.	
3 heures 8 minutes du matin, express-poste.	6 — 45 —	3 heures 36 minutes du matin, direct-omnibus.	8 — 34 —
9 — 1 —	1 — 10 —	9 — 10 —	9 — 40 —
1 — 25 — soir.	4 — 10 —	12 — 10 —	12 — 40 —
	7 — 15 —	4 — 44 —	10 — 58 —
	10 — 37 —	10 — 58 —	

Le train partant d'Angers à 5 h. 35 du soir arrive à Saumur à 6 h. 56.

Etude de M^e MÉHOUS, notaire à Saumur.

A VENDRE
OU A LOUER
PRÉSENTMENT,
LA MAISON DE MAÎTRE DE PLAISANCE
Commune de Villebriant, à 3 kilomètres de Saumur,
Avec cour, servitudes et grand jardin.
S'adresser à M^e MÉHOUS, notaire.

Etude de M^e LAUMONIER, notaire à Saumur.

Le dimanche 22 septembre 1878, à midi,
VENTE
Au bourg de Distré,
DU MOBILIER
De l'ancienne Société des Amis réunis,
Consistant en :
Un billard et accessoires, chaises, tables, poêle, vin-blanc et vin-rouge, bouteilles vides, etc.
Au comptant et cinq pour cent en sus. (447)

Commune de La Breille.

ADJUDICATION DE TRAVAUX

Les Maires de la commune de La Breille préviennent MM. les Entrepreneurs de travaux publics qu'il sera procédé, à la Mairie de La Breille, le dimanche 22 septembre 1878, à une heure de l'après-midi, à l'adjudication des travaux ci-après :

1° 948 mètres courants de terrassements. 1,042 f. 80
2° 948 mètres courants d'empierrements, y compris l'entretien. 3,489 75
3° Ouvrages d'art (rallongement d'un ponton). 260 43
4° Somme à valoir pour dépenses imprévues. 57 02
Total. 4,850 »

Les devis et cahier des charges sont déposés au bureau de M. l'agent-voyer d'arrondissement, où l'on pourra en prendre connaissance tous les jours, le dimanche excepté.

M^{me} CHARDAVOINE, marchande d'huîtres, prévient le public qu'elle tient son DÉPÔT D'HUITRES à la porte du Café du Commerce, ancienne maison Jarry, rue d'Orléans.

BONNE BOULANGERIE A VENDRE

Aux environs de Saumur.
50,000 francs d'affaires par an.
S'adresser au bureau du journal.

CHANGEMENT DE DOMICILE

M. RIELLANT
DENTISTE,
Place de la Blange, n° 4.

INCONTINENCE D'URINE DES ENFANTS.

Guérison par le traitement du docteur BEAUFUME, de Châteauroux. Traitement gratuit pour les pauvres.

COSMYDOR
Incomparable Eau de Toilette, sans acide ni vinaigre.
Les hygiénistes de notre époque recommandent l'usage journalier de ce cosmétique à l'entretien du teint et de la toilette sans ACIDITÉ NI VIN VIGNE, est recommandée pour les multiples usages de l'hygiène, de la toilette et de la santé.
(Se faire usage quotidiennement.)
LE FLACON : 1 FR. 50.
Se vend partout.
Entrepôt général : 28, Rue Bergère, Paris.
Avoir l'œil du Prospectus explic. contre demande adressée.

GRAND SKATING-RINK

130, Faubourg Saint-Honoré, 130, Paris.
Le plus élégant de la Capitale, rink unique en marbre blanc de Carrare. Salons confortables, buffet spacieux, bar américain, consommations de premier choix.
Réunion de famille. Highlife.
Séances de patinage tous les jours, de 9 heures à 11 h. 1/2; de 2 heures à 6 h., et de 8 h. 1/2 à 11 h. 1/2.
Cours et jeux inédits réglés par les premiers professeurs, parodies, pantomimes, clowns, orchestre brillant, dirigé par Baggers.

EXPOSITION UNIVERSELLE

Voyage gratuit à Paris (Aller et retour en toutes classes).
ADMINISTRATION :
Place du Marché-Saint-Honoré, 18, à Paris.
L'Administration se charge, en outre, de retenir à l'avance des chambres ou appartements meublés, dans tous les hôtels, moyennant 5 francs seulement d'honoraires par chaque chambre retenue.
Pour recevoir franco la notice détaillée, envoyer franco 2 timbres-poste de 15 centimes, au Directeur des Voyages gratuits, place du Marché-Saint-Honoré, 18, à Paris.

M^e LAUMONIER, notaire à Saumur, demande un principal clerc.

MUSÉE DES FAMILLES

Une livraison par mois, avec douze magnifiques gravures : un splendide volume par an. Nouvelles, Histoire, Science, Voyages, Beau-Arts, Religion, Actualité, Moralité irréprochable. Texte par A. Genevay, H. de la Blanchère, Berthon, Commettant, Victor Perceval, Deslys, R. de Navery, Verne, etc. — Illustrations par A. de Bar, Bertall, Doré, Foulquier, Gavarni, Johannot, Lix, Morin, Vierge, G. Gilbert, etc. — COLLECTION : les 30 premiers volumes, 4 fr. chacun; les volumes suivants, 3 fr. à 4 fr., et 7,50 franco. Les volumes 43 et 44, 7 fr. et 8 fr. 50, franco.
Envoi d'un numéro spécimen contre 50 centimes en timbres-poste.

MODES VRAIES TRAVAIL EN FAMILLE

Le seul journal qui donne aujourd'hui des explications de petits ouvrages et travaux à l'aiguille. Patron, Modèles, Broderie, Crochet, Tapisserie, Tricot, Ouvrages nouveaux, Musique, Chiffres des abonnés en broderie. Paris, 7 fr. par an. Départements, franco, 8 fr. 50; avec le MUSÉE, 13 fr. et 16 fr., franco.

Bureaux : rue Saint-Roch, 29.
43^e Année — 1878.

ABONNEMENT ANNUEL COMMENÇANT EN JANVIER.

MUSÉE SEUL :

Paris	7 fr.
Départements	8 50

MUSÉE et MODES réunis :

Paris	13 fr.
Départements	16 »

(Envoyer un bon de poste ou un mandat sur Paris.)

JOURNAL DU DIMANCHE

RECUEIL LITTÉRAIRE ILLUSTRÉ
Paraissant chaque semaine avec 16 pages de texte et gravures inédites et un morceau de musique.

ABONNEMENTS :

Un an, 8 fr. — Six mois, 4 fr.
Par un mandat sur la poste, au nom de l'Administrateur, place SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS, 11, à Paris.
La collection se compose actuellement de 38 volumes renfermant les ouvrages des meilleurs auteurs contemporains.
Le volume broché pour Paris 5 fr. — pour les départements 4 fr.

18, rue Beaurepaire, Saumur.

L. LE BRAS
BANQUIER

LA MAISON SE CHARGE :

- 1° De l'achat, de la vente au comptant et à terme de toutes valeurs cotées et non cotées à la Bourse de Paris ou se négociant en Banque (sans autre commission que le courtage officiel fixé par la Chambre syndicale des agents de change à la Bourse de Paris), c'est-à-dire 1 fr. 25 par 1,000 francs. — 25 centimes par titre ne dépassant pas 200 francs. — Minimum de courtage, 1 franc.
- 2° De l'encaissement immédiat (sans bordereau ni classement) de tous effets publics, coupons de rente, d'actions et d'obligations de toutes valeurs françaises et étrangères, à raison de 25 centimes par cent francs.
- 3° L'ENCAISSEMENT EST GRATUIT pour tous les clients ayant fait des opérations dans la maison.
- 4° De la vérification des tirages de toutes les valeurs françaises et étrangères et du remboursement des titres sortis.
- 5° De souscrire SANS FRAIS à toutes les émissions publiques.
- 6° De faire GRATUITEMENT les versements, échanges de titres, conversions et transports de toutes valeurs. Renouvellement des titres auxquels manquent des feuilles de coupons.
- 7° De faire les recouvrements de tous effets de commerce sur la France et l'Étranger.
- 8° Service de Chèques sur Paris.

Tous les ordres doivent être adressés à M. LE BRAS, banquier, 18, rue Beaurepaire, à Saumur.
On répond aux lettres par retour du courrier.
NOTA — La maison ne reçoit aucune espèce de fonds en dépôt.
Les bureaux sont ouverts de 9 à 6 heures, dimanches et fêtes exceptés.

MANUFACTURE de PIANOS et ORGUES

LÉPICIER, successeur de GILLET
Rue des Arènes, 16, à ANGERS.

Dix Médailles à Paris, Bordeaux, etc., etc.
PREMIER PRIX : EXPOSITION 1877.

Très-grand choix de Pianos de sa fabrication, ainsi que des maisons Pleyel, Erard, Hertz neveu, etc., dont M. LÉPICIER est le représentant à Angers.

GRAND CHOIX D'ORGUES-HARMONIUMS.

En vente, à Saumur, chez tous les Libraires.

L'ILIADÉ ET L'ODYSSÉE
D'HOMÈRE

MISES A LA PORTÉE DE TOUT LE MONDE
Par F. DABURON, ancien magistrat.

L'Iliade est suivie du récit de la chute de Troie, par Virgile (2^e livre de l'Énéide).
Un volume, l'Iliade : 3 fr. — Un volume, l'Odyssée : 2 fr. 50 c.
Les deux volumes ensemble : 5 fr.

Saumur, imprimerie de P. GODET.
Certifié par l'imprimeur sousigné.